



Création d'un parking dans un hameau dont je suis propriétaire

Par **TROMBELLA MARIE**, le 28/11/2016 à 12:11

bonjour nous sommes plusieurs propriétaires occupants dans un hameau d'un village en Corse. ON NE M'A PAS CONSULTÉ POUR LA CRÉATION D'UN PARKING SOIT PUBLIC SOIT PRIVÉ ? J'AI EUE LA SURPRISE DE DÉCOUVRIR CELA HIER EN ARRIVANT DANS CE DIT HAMEAU POUR ACCÉDER À MON HABITATION. LE MAIRE AURAIT DU M'AVERTIR SELON LA LOI DE CE DÉBUT DE TRAVAUX ? SI JE M'ÉTAIS RENDU DANS MON VILLAGE LE 27/11/16 J'AURAI ÉTÉ MISE DEVANT LE FAIT ACCOMPLI. EST CE LÉGAL ? LES TRAVAUX DATENT DE 15 JRS AUX DIRES DE MES PARENTS RÉSIDANT PLUS LOIN ? NOUS SOMMES 5 CO PROPRIÉTAIRES DONT CERTAINS LES PÈRES ET MÈRES SONT DÉCÉDÉS ET SE SONT LES HÉRITIERS QUI OCCUPENT CHACUN LEUR LOGEMENT RESPECTIF ? MERCI DE VOTRE AIMABLE RÉPONSE.

Par **Visiteur**, le 28/11/2016 à 12:18

Bonjour,
Les travaux ont-ils eus des conséquences néfastes pour vous, ont-ils empiété sur votre propriété ?
Que voulez vous savoir EXACTEMENT,